



Procès-Verbal du 2ème conseil d'école 12/03/2019

Début du conseil : 18h30

Personnes Présentes :

Excusées :

- Mme Gibert, inspectrice
- Mme Merouan
- Mr Caleiro

Mairie :

- Mme Le Maire
- Mme Casanovas
- M Lanier

Enseignants :

- Mme Dumont
- Mme Montibert
- Mme Martin
- Mme Champailier

Parents d'élèves :

- Mme Molter-Alloin
- Mme Poyet
- Mme Auberger
- Mme Duthel

DDEN :

- M Pertin

- Mme Duthel
- Mme Hugues

ATSEM :

- Mme Blein
- Mme Mauberquez
- Mme Fargetton

Déroulement

1. Organisation de l'école :

✓ Informations aux familles:

- **Rappel** : Les procès-verbaux des trois conseils d'école et le règlement intérieur de l'école sont et seront consultables sur le site de l'école (<http://ele-stsymphorien-jean-rey-71.ec.ac-dijon.fr/>) ainsi que les photos du carnaval. Un mot sera distribué pour rappeler les codes et l'adresse du site.
- Pont de l'ascension : vendredi 31 mai.
- **ATTENTION** des enfants ont toujours des poux après plusieurs rappels de demandes de traitement, merci de faire le nécessaire pour le bien-être de tous les élèves et du personnel de l'école.

✓ Sécurité :

- Nous rappelons l'importance de bien refermer le portail de l'école derrière soi lorsque l'on quitte l'enceinte

de l'école.

- Nous rappelons qu'il est interdit aux enfants et aux parents d'entrer dans les classes sans y être autorisés par l'enseignant.
- Nous rappelons également l'obligation scolaire pour les enfants âgés de 6 ans et plus et l'assiduité scolaire pour les enfants de moins de 6 ans. Suite à des abus, toutes absences répétées (hors maladies) feront l'objet d'un signalement à l'inspection.

2. PPMS de l'école :

- **Présentation du PPMS de l'école (Plan Particulier de Mise en Sureté) et des modifications.**

Nous devons toujours faire trois exercices incendie par an ainsi qu'un exercice par PPMS (soit deux par an : un lié aux catastrophes naturelles et un attentat-intrusion).

Deux exercices incendie ont été faits le 27/09 et le 31/01.

Pour rappel, un exercice de mise à l'abri a été effectué le 18/10. Un exercice de confinement sera organisé avant la fin de l'année scolaire.

3. Présentation du projet d'école :

Le projet d'école 2017-2020 a été élaboré par les enseignants de l'école afin de mettre en place des actions visant à améliorer la réussite de tous les élèves. C'est un outil évolutif sur les trois années scolaires. En effet, suite à un bilan réalisé en fin d'année scolaire, pour chaque axe, les objectifs et actions peuvent être reconduits ou être revus. Par exemple :

- Améliorer la maîtrise de la langue orale (Cycle 1 : sac à histoires, année dernière, prévu 1 an sur deux / Cycles 2 et 3 : exposés)
- Améliorer la compréhension (Cycle 1 : schéma narratif, Narramus notamment / Cycles 2 et 3 : Lectorino Lectorinette ; Lector Lectrix)
- Résoudre des problèmes dans des situations porteuses de sens (« Maths en vie » ; semaine des maths du 11 au 15 mars)
- Se préparer à devenir un citoyen éclairé et engagé (Cycle 1 : sensibilisation au non gaspillage / Cycles 2 et 3 : tri des déchets, recyclage, compost)
- Mettre en œuvre le Parcours d'Education Artistique et Culturelle.
- Outils communs / passerelles (fiche de suivi des élèves en difficulté à élaborer).

4. Effectifs et répartitions pour la rentrée scolaire 2019/2020 :

Futures petites sections de maternelle : 10 élèves nés en 2016 recensés.

Attention, certains enfants recensés peuvent avoir déménagé ou s'inscrire dans une autre école. Des enfants non recensés peuvent s'inscrire à St Symphorien d'Annelles.

Les familles devront se présenter en Mairie pour les inscriptions, puis à l'école pour l'enregistrement des inscriptions.

3 jeudis (9 mai / 16 mai / 23 mai) seront prévus pour accueillir les familles à l'école et seront consacrés à ces formalités pour faciliter les démarches d'inscription aux familles.

Les dates ainsi que les documents à apporter seront affichés au portail de l'école.

	Mme Dumont	Mme Montibert	Mme Martin	Mme Champailier	Mme Hugues	
Nombre d'élèves	22	22	27	28	29	128
niveau 1	PS: 8	PS : 8	CP : 18	CE1 : 6	CM1 : 18	
niveau 2	MS: 6	MS : 6	CE1: 9	CE2 : 22	CM2 : 11	
niveau 3	GS: 8	GS : 8				

Tableau des effectifs 2018/2019 de l'école "Jean Rey"

Tableau des prévisions d'effectifs 2019/2020 de l'école "Jean Rey"

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Prévision									
Année scolaire 2019/2020	10	16	12	16	17	14	21	18	124

Exemple de répartition d'effectifs 2019/2020 de l'école "Jean Rey"

	Mme DUMONT	Mme MONTIBERT	Mme MARTIN	Mme CHAMPAILLER	Mme HUGUES ?	Mme HUGUES ?	
Prévision Année scolaire 2019/2020	PS : 5	PS : 5	CP : 16	CE1 : 10	CM1 : 21	CM2 : 18	
	MS : 8	MS : 8	CE1 : 7	CE2 : 14			
	GS : 6	GS : 6					
	19	19	23	24	21	18	124

Pour la rentrée 2019, l'école comptera une classe supplémentaire.

Une répartition plus précise des niveaux sera présentée lors du 3^{ème} conseil d'école, tenant compte des réelles inscriptions effectuées en Petite Section, des inscriptions dans les autres classes et des départs éventuels non connus à ce jour.

5. Budget 2018 (bilan) / Budget 2019 (prévision) :

- Bilan du budget mairie : somme globale attribuée à l'école 5546, 81 euros. Au 31 décembre 2018, le solde du budget 2018 de l'école était nul.
- Perspective 2019 : en attente de connaître la somme qui sera allouée à l'école.

6. Les projets liés à l'école:

Projets au cours de l'année scolaire :

Classe de PS/MS/GS 1 et PS/MS/GS 2 :

- Projet jardin (activités en classe pour cet hiver, le jardin/potager sera réinvesti prochainement, embellissement de la cour avec des plantations).
- Anniversaires au mois.
- Le 100^{ème} jour.
- Sortie prévue à la MFR de Mazille avec ateliers pédagogiques autour du verger, de la ruche, couplée avec les Haras de Cluny autour des chevaux et des 5 sens en dernière période.

Classe de CP/CE1 :

- Projet Ecoles qui dansent : intervenante + sortie spectacle « Pierre Loup » le 14/02 / représentation le 21/05 au théâtre de Mâcon.
- Projet du centième jour d'école (collections de 100 objets, ateliers) le 5 avril : on espère un investissement des parents.
- Cycle piscine de 8 séances pour les CP-CE1 en dernière période du 30/04 au 18/06.

Classe de CE1/CE2 :

- « Les bâtisseurs du possible » : Intervenante pour le compostage.
- « Maths en vie » : échanges avec une classe via Twitter (création et résolution de problèmes à partir de l'environnement proche).
- Twictée : dictée coopérative sur Twitter.
- Twoulipo : projet autour de la production d'écrits avec des contraintes.
- correspondance
- Utilisation des tablettes (Ozoblockly et Lexiclic).
- Cycle piscine de 8 séances pour les CE1-CE2 en dernière période du 30/04 au 18/06.
- Projet Ecoles qui dansent : intervenante + sortie spectacle « Pierre Loup » le 14/02 / représentation le 21/05 au théâtre de Mâcon.+ échange avec classe de la Chapelle de Guinchay autour de la littérature/programmation.

Classe de CM1/CM2 :

- Projet Ecoles qui dansent : intervenante + sortie spectacle « Pierre Loup » le 14/02 / représentation le 21/05 au théâtre de Mâcon et visite de l'Assemblée départementale le matin.
- Intervention étudiants infirmiers le 04/03 sur la prévention routière (ateliers parcours à pied avec obstacles et téléphone portable à la main : vigilance, prévention lors utilisation du vélo : port du gilet jaune, du casque, vérification état du vélo ... Ma place en voiture et les numéros d'urgences).
- Demande permis internet avec la gendarmerie de La Chapelle de Guinchay.
- Utilisation de la salle informatique pour le traitement de texte.
- Utilisation des tablettes en période 4 (Ozoblockly et Lexiclic).

Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 envisagent éventuellement une sortie scolaire au mois de juin mais problème de financement.

L'école a reçu 10 robots « Ozobot » qui permettent de travailler la programmation avec les élèves.

Rappel Natation des CP, CE1, CE2 :

Le savoir nager est une compétence obligatoire à développer à l'école primaire mais cette compétence a un coût important. L'intégration de Saint Symphorien dans le Mâconnais Beaujolais Agglomération depuis janvier 2017 permet de ne plus payer la location des bassins. Le montant total est donc de 840 euros afin de payer le bus qui transporte les élèves des deux classes (105 euros par séance).

Ce coût est pris en charge par la mairie.

Manifestations Sou des Ecoles / Ecole :

Sans la participation des parents au travers des différentes manifestations proposées par le Sou des écoles, il ne pourrait y avoir de sorties scolaires, de spectacles ou d'achats de matériels pour les enfants : le Sou des écoles attribue une enveloppe de 2 500 € à l'école, répartie pour chaque classe : soit 500 euros pour les sorties scolaires.

- Le loto a bien fonctionné.
- Le marché de Noël (avec la participation de l'école pour la confection des décorations et des confiseries), avec la venue du Père Noël, le stand décoration/confection des gâteaux a bien fonctionné (environ 400 euros de bénéfices).
- Carnaval (crêpes offertes aux enfants et aux parents le 15/02 à la sortie des classes).
- Vente de bulbes.
- vente de gratin d'andouillettes.
- vente de sapins.
- vente des chocolats de Noël.

Manifestations à venir et à noter :

- Vide grenier le 28 avril à la salle des fêtes.
- Kermesse (samedi 22 juin 2019) à l'extérieur dans l'école : spectacle le matin et kermesse l'après-midi.

L'équipe enseignante remercie le Sou des Ecoles pour son investissement. Les différentes manifestations permettent de financer un grand nombre des projets de l'école.

Manifestations de l'école :

- Vente de chocolats de Pâques (Commandes en cours jusqu'au 21/03).

7. Demande de matériel :

Les enseignants remercient la Mairie et les employés municipaux pour les travaux effectués et leur réactivité face à nos demandes.

Nouvelles demandes :

Salle de motricité : repositionner une plaque au plafond.

PS-MS-GS ½ :

- 2 panneaux en liège pour affichage dans couloir entre les 2 classes.
- 3 barrières amovibles pour vélos dans la cour de devant ou déplacer la cabane ?

CE1/CE2 :

- 1 porte-manteau.

CM1/CM2

- poignée store cassée.

- 6 câbles tablettes défectueux (maintenance).
- 3 souris pour salle informatique, 6 ordinateurs/8 fonctionnent : demande de dons.
- problèmes de connexion (ordinateurs-photocopieur : maintenance ?).

Demande de financement pour des applications payantes comme Mathador, Rallye lecture ... (budgétiser les applications).

8. Bilan coopérative scolaire 2018/2019 :

Mme Martin (qui assure la gestion de la Coopérative Scolaire) présente :

- Solde mars 2018 : **1 000 €**
- Bénéfices : **485, 55 € (photos)** (choix du conseil des maîtres de reconduire en ajoutant un document explicatif aux familles).

9. Le périscolaire

Temps de cantine : certains enfants déjà exclus suite à des comportements inadaptés. Mise en place de débats.

Rappel respect du personnel et des locaux sur le temps scolaire et périscolaire : suite à des incidents dans les toilettes des garçons (urine à côté des toilettes, trace de selles sur un mur, quantité importante de papier dans une cuvette), nous rappelons l'importance de respecter ces lieux.

10. Questions de parents :

Aucune question n'a été transmise à la directrice de l'école.

Fin du conseil d'école : 20h36